

Culture | Biarritz: les prochains programmes de la télévision s'achètent au Fipatel



Le marché international du film de Biarritz(Fipatel) ouvre ses portes en marge de la sélection officielle. Dans une salle réservée aux professionnels, plus de 220 programmes sont numérisés et mis en vente pour les futurs acheteurs. De nombreux producteurs étrangers et français, programmateurs de festivals et chargés d'acquisition pour la télévision, viennent chaque année acheter les films qui rempliront les futurs programmes des télévisions et festivals.

Vincent Fléchar, au service régie-copie du Fipatel explique: "François Sauvagnargues, le délégué général du festival, sélectionne environ 200 programmes, films, documentaires, reportages, séries. Ils sont ensuite disponibles sur chaque ordinateur de la salle du que les acheteurs peuvent les visionner durant tout le festival. Tous les programmes sont inédits."

Le Fipatel n'exécute pas de transactions directement, il se charge juste de mettre en relation les producteurs et les acheteurs. "En bas de chaque film les coordonnées du producteur du film sont disponibles. L'acheteur peut le contacter directement et négocier la vente" rajoute-t-il.

Mettre en relation les producteurs et les acheteurs "Ca fait plusieurs années que je viens ici. Le Fipa permet de passer en revue les dernières nouveautés et tendances audiovisuelles", raconte Laurent Sicouri, directeur d'acquisitions des chaînes "Découverte" du groupe Canal +.

Dans la grande salle aux baies vitrées du Fipatel, il visionne plus d'une dizaine de créations tous les jours. " Je ne regarde pas les films en entier, une vingtaine de minutes et puis j'avance, je recule, histoire de voir le potentiel du film" explique-t-il. Si le budget de son groupe pour cette année est "assez gros", le prix d'un film dépend de son potentiel d'audience... et de sa concurrence.

" Il y a des gros programmes qui sont sollicités par d'autres chaînes, mais notre but c'est de l'avoir sur notre chaîne et pas celle des autres." affirme-t-il.

Avec la contrainte de fidéliser le téléspectateur, les programmes sélectionnés ne sont pas toujours diffusés par la suite. "En 2012, j'avais sélectionné 10-15 films qui me paraissaient intéressants, mais au final beaucoup moins ont

été diffusés”, précise-t-il.

De la pré-sélection à la diffusion Une fois les créations sélectionnées par les chargés d'acquisition des différentes chaînes, les films sont évalués et visionnés en entier avec les responsables éditoriaux des chaînes. “Par exemple, entre Planète Thalassa et Planète Justice, l'attente n'est pas la même. Il faut respecter le contenu éditorial, compenser des programmes attendus avec des plus petites productions”. Une fois validés à l'achat, le film est embarqué dans une série de plus ou moins longues négociations avec les producteurs. La durée des droits d'exclusivité ou encore du nombre de diffusions entrent dans le prix final de l'achat du film.

Une vision de l'état du marché Les chaînes de télévision ne sont pas les seules à être intéressées par les programmes diffusés au Fipatel. Les festivals envoient des représentants, des programmateurs ou des conseillers visionner les productions afin d'étoffer les prochaines éditions. « Je conseille des films et des documentaires aux festivals de Jérusalem et Tel-Aviv », explique Dan Fainaru, critique de cinéma pour la revue *Screen*. Certains viennent même sans avoir l'intention d'acheter, comme Anna Glogowki, conseillère de programme à l'unité Documentaires de France 3. Plutôt initiatrice en matière de documentaires, la chaîne en achète très peu. « Pour quelqu'un comme moi, le Fipatel est un instrument qui donne une vision de l'état du marché international, ça permet de voir des films qui ne sont pas présentés en compétition et qui ne sont pas forcément moins intéressants », déclare-t-elle. Sans oublier de préciser qu'elle est aussi présente pour « s'abreuver de documentaires mais aussi de fictions et de films ». Si le Fipatel est un outil de travail, le plaisir n'est jamais loin.



Elise Lambert

Crédit Photo : ombeline deournoux
Publié sur aqui.fr le 26/01/2013
[Url de cet article](#)